

APRÈS ART. 19 TER

N° CE594

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

### AMENDEMENT

N ° CE594

présenté par

Mme Bassire, M. Mathiasin, M. Molac, M. Guy Bricout, M. Jean-Louis Bricout, M. Saint-Huile et  
M. Taupiac

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 19 TER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.